

Girard, Paulette et Fayolle Lussac, Bruno, éd(s) (1996) *Cités, Cités-jardins : une histoire européenne*. Talence, Éditions de la Maison des Sciences de l'Homme d'Aquitaine, 262 p. (ISBN 2-85892-215-2)

Gilles Sénécal

Volume 42, numéro 115, 1998

URI : <https://id.erudit.org/iderudit/022723ar>

DOI : <https://doi.org/10.7202/022723ar>

[Aller au sommaire du numéro](#)

Éditeur(s)

Département de géographie de l'Université Laval

ISSN

0007-9766 (imprimé)

1708-8968 (numérique)

[Découvrir la revue](#)

Citer ce compte rendu

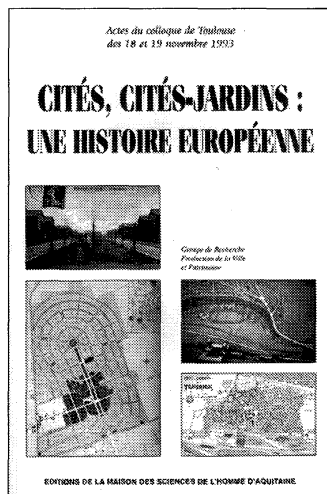
Sénécal, G. (1998). Compte rendu de [Girard, Paulette et Fayolle Lussac, Bruno, éd(s) (1996) *Cités, Cités-jardins : une histoire européenne*. Talence, Éditions de la Maison des Sciences de l'Homme d'Aquitaine, 262 p. (ISBN 2-85892-215-2)]. *Cahiers de géographie du Québec*, 42(115), 135–137.
<https://doi.org/10.7202/022723ar>

GIRARD, Paulette et FAYOLLE LUSSAC, Bruno, éd(s) (1996) *Cités, Cités-jardins: une histoire européenne*. Talence, Éditions de la Maison des Sciences de l'Homme d'Aquitaine, 262 p. (ISBN 2-85892-215-2).

L'idée de cité-jardin fait florès. Apparue à la fin du siècle dernier, elle est novatrice sans être totalement détachée d'héritages plus anciens. Le programme tracé par Ebenezer Howard dans son livre *Garden Cities of Tomorrow* (ce titre est celui de la deuxième édition) vise à modifier radicalement le développement et le paysage urbains. Il est ambitieux puisqu'il renvoie à la fois à un projet social et à une forme d'aménagement urbain. Dès lors, la cité-jardin traverse le XX^e siècle et marque de multiples façons l'histoire de l'urbanisme.

Mais la cité-jardin n'a pas, à proprement parler, un contenu fixe, au point de signifier des vues et des réalités très différentes les unes des autres. Disons que le mouvement des cités-jardins, puisqu'il s'agit d'un mouvement social, s'inscrit dans des logiques nationales différenciées, manifestant une sorte de faculté d'adaptation qui lui est propre et menant à la création de formes urbaines très disparates. Le mérite de ce colloque est justement de présenter les différentes approches de la cité-jardin en nous plongeant au cœur de son histoire européenne, soit en rappelant les contextes d'émergence des différents pays, soit en mettant en exergue certains cas, parfois célèbres, parfois oubliés, qui sont autant de prétextes à questionner les fondements sociaux, aménagistes et politiques de l'élaboration d'un modèle urbanistique.

Le terme même de cité-jardin est galvaudé. Le modèle original de Howard, qui est une ville autonome et polyfonctionnelle, avec une vie communautaire très développée, n'a pas résisté à l'épreuve de l'expérience. Bien qu'elle soit longtemps demeurée une référence, la proposition de Howard n'a pas marqué de façon notable le développement urbain de l'époque, même après l'aménagement de Letchworth et de Welwyn. L'époque y était pourtant propice, alors que l'urbanisation était en forte croissance. L'approche décentralisée et autonomiste s'est progressivement éclipsée au profit d'une recherche urbanistique et architecturale de type périurbain. C'est donc la forme de la banlieue-dortoir de faible densité, pavillonnaire et monofonctionnelle, qui s'est imposée avec force dans le paysage anglais, notamment avec le modèle de Hampstead, puis ailleurs en Europe. Cependant, le mouvement des cités-jardins est complexe, au point de prendre des formes diverses, allant de la cité ouvrière, dont certains industriels un peu paternalistes ont fait la promotion pour améliorer le sort de leurs ouvriers, jusqu'à la cité-jardin verticale de Le Corbusier.



Les auteurs approfondissent les multiples facettes du mouvement. D'abord, celui-ci se constitue en réaction aux carences de la ville industrielle que révèlent les premières enquêtes urbaines. On prend conscience des conditions précaires voire désastreuses de l'hygiène publique et de l'habitat des villes, dont Londres, qui explosent littéralement depuis la révolution industrielle. Il en ressort un courant anti-urbain qui milite pour la création de ville nouvelle, de petite taille et proche de la nature. Le mouvement se nourrit également des thèses hygiénistes, natalistes voire eugénistes qui apparaissent dans des sociétés en période de mutation et connaissant un bouillonnement d'idées. La cité-jardin est une alternative à la grande ville sale, polluée et immorale. On y reprend des idées de Frédéric Le Play, John Ruskin ou Camillo Sitte, notamment pour le dessin de cités ouvrières avec jardins, pas forcément attenants à la résidence. Ce type de ville est dessiné sur mesure pour les familles nombreuses. De même, on y trouve l'influence des idéaux socialistes, visant l'amélioration des conditions de vie du prolétariat, ou la nationalisation du sol urbain selon la thèse de l'anarchiste Pierre Kropotkine. Autre ligne de force du discours du mouvement des cités-jardins est la volonté d'introduire la nature dans la ville.

Finalement, la cité-jardin s'imprègne de propositions diverses, qui allant de Tony Garnier et jusqu'à Le Corbusier, la recompose sans cesse. La cité-jardin horizontale — les jardins, les allées plantées, les ceintures vertes, les boulevards verts qui émaillent les courants précurseurs et affectent toutes les réalisations — se mue en cité-jardin linéaire ou cité-jardin verticale, destinée à répondre aux besoins de logement du plus grand nombre, prévoyant un habitat collectif de forte densité, disposée de façon compacte au milieu d'espaces libres de grande taille.

Démêlant l'écheveau de la vie de ce mouvement urbanistique, par ailleurs riche et aux nombreuses ramifications, les auteurs y démontrent deux tendances, la première défend les logements ouvriers, alors que la seconde s'intéresse à la nature en ville et à la constitution de nouveaux rapports ville-campagne. Ces deux tendances se prolongeront dans les deux grands types d'habitat des banlieues européennes: la banlieue verte pavillonnaire et la banlieue dense d'habitat collectif.

Par ailleurs, la plupart des auteurs soulignent comment le mouvement des cités-jardins se développe dans des milieux innovateurs et qu'il est un terrain d'expérimentations à la fois sociales et techniques. À ce propos, Jean Dumas identifie, dans sa conclusion, trois vecteurs de la constitution du mouvement: la tentation de l'intervention sociale, d'où les accents communautaristes de la plupart des penseurs et organisateurs; le troisième, enfin, est de nature politique, puisque socialistes, anarchistes, sociodémocrates, mais aussi fascistes (mussoliniens et franquistes) se profilent çà et là, selon les époques, derrière les constituantes nationales du mouvement.

En effet, les considérations politiques du mouvement sont multiples, à commencer par les orientations socialistes de Howard qui diffèrent de celles d'un Benoît-Lévy, auteur de *La cité-jardin* publiée en France en 1904, proches des besoins des industriels. Plusieurs figures de proue du mouvement sont des hommes politiques, dont le président du Conseil général du département de Seine,

nommément Henri Sellier, ou le maire de Strasbourg. Par ailleurs, les projets urbains prennent souvent les couleurs des grandes idéologies politiques. L'exemple de l'Espagne franquiste est révélateur de l'adaptabilité du concept de cité-jardin, qui prend alors des formes soi-disant typiquement espagnoles ou inspirées de l'architecture régionaliste. Cette contextualisation du mouvement révèle comment celui-ci s'est ramifié en Espagne, mais aussi en Pologne, en Italie ou dans le monde soviétique.

Des cas emblématiques font l'objet d'explorations plus poussées. Ainsi, on parle des cas classiques anglais que sont Letchworth et Welwyn, mais aussi de la cité-jardin d'Ungemach de Strasbourg ou de Pessac dessiné par Le Corbusier. Ce sont de véritables laboratoires urbains, terreaux d'innovation, qui induisent des formes parfois reprises lors de la construction des banlieues d'aujourd'hui. Il faut admettre cependant que la plupart des cités-jardins réalisées demeurent des prototypes jamais diffusés ailleurs. Ce recueil apporte donc un éclairage historique, mêlant les considérations techniques et urbanistiques du mouvement. En ce sens, il intéressera davantage les passionnés de l'histoire de l'urbanisme, que les sociologues et les géographes engagés dans les études urbaines.

En outre, le recueil fait peu de place à la question de l'habiter. On y apprend peu sur le vécu des gens qui choisirent de s'établir dans ces villes nouvelles et planifiées. Il reste à mesurer comment, finalement, les cités-jardins résolurent les questions se rapportant aux liens communautaires, aux relations de voisinage et à la sociabilité. Il ne faut y voir l'ombre d'un reproche dans ce commentaire, puisque le sujet demeure ouvert pour un prochain colloque. En attendant, qu'il me soit permis de signaler un ouvrage riche à ce propos, sur la cité-jardin Paul-Mistral, à Grenoble, qui retrace l'arrivée des gens, les relations d'entraide, la place des enfants, les activités sportives, etc. (Thierry Maillot *et al.*, *Un village dans la ville*. Vénissieux, Éditions Paroles d'Aube, 1996).

De ce côté de l'Atlantique, au Québec, il existe également une histoire des cités-jardins. Rappelons, à cet effet, le livre de Marc H. Choko sur la cité-jardin du tricentenaire (*Une cité-jardin à Montréal*. Boréal, 1988), ainsi que l'article de Paul Trépanier, «Témiscaming, une cité-jardin du Nord», publié dans le recueil sur les *Villes industrielles planifiées* (CCA et Boréal, 1996).

Gilles Sénécal
INRS-Urbanisation